

# COMPTE RENDU DU COMITE DE CONCERTATION DES PRODUCTEURS

## Réunion du 23 octobre 2019

### 1. PARTICIPANTS

Société	
ALBIOMA	Romain David
AMARENCO	Laurent Pflumio
CORSICASOLE	Matthias Levy
EDF RENOUVELABLES	Alain Bos
EDF PEI	Lison Soler
ENERPLAN	David Gréau
NW ENERGY	Hugo Brodeau
QUADRAN	Benjamin Vié
SER	Samy Engelstein
VOLTALIA	Gauthier Le Maux
VOLTALIA	Matthieu Poupard
VOLTALIA	Kamel Amalou
EDF SEI	Stéphane Janssen
EDF SEI	Jean Martinon
EDF SEI	Denis Rosso
EDF SEI	Anne-Sophie Castille
EDF SEI	Laurent Capely
EDF SEI	Sébastien Quenet

### 2. PRINCIPAUX ECHANGES ET DECISIONS

#### 2.1. STATISTIQUES ET TRAITEMENT DES DEMANDES DE RACCORDEMENT

Amarenco interroge EDF SEI sur l'opportunité de lisser les demandes au cours du trimestre plutôt que de les concentrer sur les derniers jours de la période. EDF SEI confirme tout son intérêt pour cette proposition, qu'elle a déjà appelée plusieurs fois de ses vœux. Le pic de demande de fin de trimestre est effectivement une source de désoptimisation notable du processus de traitement des demandes.

Environ deux tiers des demandes de raccordement sont incomplètes / incorrectes lors de leur dépôt initial. Les causes sont multiples : coordonnées GPS erronées, fiches non signées /

paraphées, incohérences sur les puissances renseignées, ... A moyen terme, le portail de raccordement permettra d'améliorer la situation. A court terme, EDF SEI va procéder à une mise à jour des fiches de collecte (en priorisant les fiches les plus utilisées) afin de les simplifier et de clarifier certaines rédactions. Un groupe de travail sera organisé avec les membres du CCP à cet effet. EDF SEI mettra en œuvre sur proposition des participants du CCP un indicateur de suivi du taux de demandes de raccordement conformes.

Le SER indique à EDF SEI que la procédure n'est pas adaptée au dépôt de demandes groupées en grande quantité. EDF SEI indique prendre en compte ce besoin dans la conception du portail de raccordement. Dans l'attente, les producteurs souhaitant déposer « simultanément » un nombre conséquent de demandes sont invités à se rapprocher de l'ARD afin de définir un traitement expérimental adhoc.

Enerplan demande à EDF SEI d'ajouter un indicateur de mesure du délai entre l'entrée en file d'attente des projets et leur mise en service. Cette demande sera prise en compte par EDF SEI y compris sur le domaine  $\leq 36\text{kVA}$ .

EDF SEI réitère sa proposition, faite lors des précédents comités, d'organiser en marge des CCP des rencontres bilatérales entre un producteur et les équipes de l'ARD.

## 2.2. DTR

SEI REF07 : EDF Renouvelable indique que la publication à venir des S(R)RREnR pourrait conduire à des montants d'acompte très conséquents couplés à des délais de raccordement longs (par exemple en cas de construction de nouveau poste source). EDF SEI indique que ce sujet pourra être traité à l'occasion d'une prochaine mise à jour du document (prévu début 2020).

Postes de livraison en conteneur ou sous enveloppe métallique : EDF SEI confirme que les membres du CCP peuvent lui communiquer des références de fournisseurs en vue de faire qualifier leur matériel. Le contact est Jean Martinon.

## 2.3. CONTRATS S17 – COMPENSATION DES DECONNEXIONS

La réglementation prévoit un envoi annuel du bilan des déconnexions par EDF SEI aux producteurs. Plusieurs participants interrogent EDF SEI sur la possibilité de transmettre des informations à une fréquence plus régulière aux producteurs, en particulier en cas de non-respect des ordres de déconnexion.

## 2.4. DIVERS

Enerplan informe EDF SEI qu'un groupe de travail autour du stockage a été co-organisé par la DGEC et la CRE au cours du mois d'octobre. Des sujets relatifs aux zones non interconnectées ont été abordés mais n'ont pu faire l'objet de réponse en l'absence d'EDF SEI. EDF SEI indique ne pas avoir été invité à ce groupe de travail. Enerplan communiquera à EDF SEI les coordonnées des organisateurs.

## 2.5. PROCHAINS CCP

Les participants sont invités à transmettre à EDF SEI (Sébastien Quenet) leurs contraintes d'agenda en vue de programmer les CCP de l'année 2020.